

Les origines du plan Schuman

Source: CVCE.

Copyright: (c) CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL: http://www.cvce.eu/obj/les_origines_du_plan_schuman-fr-8cbf9f67-4b14-41d3-afe6-24419adc980e.html

Date de dernière mise à jour: 08/07/2016



Les origines du plan Schuman

Sur le plan économique, le charbon et l'acier constituent des produits de base tout à fait essentiels. Le charbon demeure la source d'énergie la plus utilisée et le gouvernement français, soucieux de moderniser ses structures industrielles lourdes, mesure combien les industries sidérurgiques de l'Est de la France ont un besoin impératif d'approvisionnements importants en charbon. Or, à l'heure où les pays libérés répondent difficilement à leur demande intérieure, les seuls gisements disponibles – depuis que la Grande-Bretagne, la Belgique et les Pays-Bas se sont momentanément retirés du marché international des échanges – sont précisément localisés dans la Ruhr. La création d'un «pool» européen du charbon et de l'acier doit donc permettre à la France de faire face aux risques de pénurie en Europe et de couvrir en même temps ses besoins de matières premières en dépit de la disparition prévisible de l'Autorité internationale de la Ruhr. Plus généralement, le plan Schuman vise aussi à augmenter la production de charbon et d'acier en Europe afin de dynamiser l'expansion économique dans son ensemble. Il laisse aussi entrevoir une réduction notable des prix de production et de vente.

D'un point de vue politique, le plan Schuman postule que l'intégration de l'Allemagne dans une structure européenne permanente constitue le meilleur moyen de la rendre inoffensive à l'égard de ses voisins et d'assurer du même coup la paix en Europe. Il permet en effet d'améliorer les relations franco-allemandes autour d'intérêts communs tout en créant un climat de coopération en Europe car il place l'Allemagne sur un pied d'égalité, élément symbolique de première importance. L'indépendance de la Haute Autorité, organe supranational qui assure la mise en œuvre du pool charbon-acier européen, se veut par ailleurs une réponse originale aux tentatives d'égoïsmes nationaux. Qui plus est, les États-Unis, très soucieux du relèvement économique et militaire de l'Europe occidentale, pressent la France à prendre une initiative décisive depuis que les Britanniques ont clairement exprimé leur répugnance à l'égard d'une union douanière européenne ou d'une solution supranationale.

Enfin, la France considère que les organisations européennes existantes à la fin des années 1940 ne fonctionnent pas de manière satisfaisante. Elle décide donc d'agir seule en formulant une proposition originale et concrète qui repose sur la mise en commun de la production du charbon et de l'acier en Europe.